

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, « un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale » dans le journal d'information générale de la ville. Les textes communiqués sont publiés conformément à l'article du règlement intérieur s'y rattachant et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

## Groupe de la Majorité

Après cinq années passées « aux affaires », ce magazine fait la part belle à notre bilan, en laissant également entrevoir l'avenir. La tâche pour des novices que nous étions n'a pas été facile, d'autant que les habitudes de travail des trois mandats précédents étaient bien ancrées. Nous avons pu mettre en place notre méthode, participative, à l'écoute de tous, que ce soient les habitants ou les agents de la Mairie et du CCAS.

Nous avons appris aussi que la mise en place des projets prend énormément de temps. Ainsi, nous travaillons depuis cinq ans sur la rénovation urbaine dont nous ne signerons la convention avec les partenaires que dans quelques semaines. Il en va ainsi pour de nombreux autres projets structurants pour notre population.

Les critiques vont à la pauvreté de nos investissements, mais il a fallu pour des raisons économiques, prioriser. La sécurité était en ligne de mire, et un gros travail a été effectué à cet endroit. Très peu de choses avaient été réalisées sur le plan de l'accessibilité de nos établissements aux personnes à mobilité réduite et un plan d'action a été mis en place. Pour une meilleure efficacité et pertinence des coûts, les services du CCAS ont dû être réorganisés pour le bien-être de nos familles. L'élu bâtisseur a sûrement bonne presse, mais les investissements doivent être réfléchis, car notre budget a eu besoin de beaucoup de soins pour que nous puissions envisager un avenir proche serein dans les conditions de difficultés nationales que nous connaissons. Nous avons également un patrimoine à entretenir, des évolutions réglementaires à mettre en place dans les écoles.

La politique de la ville a permis l'arrivée de subventions de l'Etat et la mise en place d'actions dans le cadre de la prise en charge des ados et de leur santé avec l'arrivée d'associations validées au niveau national, mais aussi en direction de nos associations locales, sportives ou autres qui se sont investies dans la prise en charge des publics les plus démunis. Ce dispositif « Politique de la ville » nous a permis, certes difficilement, de travailler en transversalité, ce qui n'est pas naturel pour des services aux missions très différentes, mais chacun a compris les enjeux pour notre ville.

La tâche est encore immense. Nous avons dans notre ville un héritage architectural formidable, un positionnement géographique unique.

Nous avons tous le désir que cette ville soit agréable, dynamique, accueillante, festive. C'est possible, mais il ne faut oublier personne, et il faut que personne n'oublie que notre ville est la ville de tous et que nous la ferons à notre image, tous ensemble. Sans ça le plaisir n'en serait pas suffisamment grand. La proximité, l'écoute, la communication singulière, la compréhension réciproque, nous avons su les mettre en place et nous continuerons dans ce sens. Il en va de notre avenir, de l'avenir de nos enfants dans nos petites villes, pour leur donner envie d'y rester ou d'y revenir. Un seul de tous ces éléments ne sera pas suffisant, il faut que tous convergent vers le même but. Affirmer la personnalité de notre ville en la rendant attractive pour tous, dans et hors de notre territoire intercommunal. ■

## Monsieur Daniel Calvi

5 ans que la droite locale fait de la mauvaise gauche : tout tourisme, tout culture, tout social. Quelle déception. Dégagez tous en 2020 !

## Moissac Avenir

Nous sommes à la veille du renouvellement de l'équipe municipale. Dans moins de 10 mois la gestion de notre belle ville sera confiée par les moissagais à un nouveau conseil. D'ores et déjà nous tenons à remercier notre Maire pour sa probité et son dévouement à la cause moissagaise. Mais nous pensons que notre commune cède plus de terrain qu'elle n'en gagne dans les transferts de compétences opérés depuis ces dernières années, notamment en matière économique où le leadership a été abandonné à d'autres plus ambitieux. Pourtant les élus devraient défendre, à force de « becs et ongles », les atouts de Moissac dans les commissions départementales et intercommunales : le pôle fruitier et sa belle couronne d'entreprises, l'équipement et l'aménagement, mais aussi l'économie touristique mise à mal par les lenteurs et difficultés liées à l'installation de l'Office de Tourisme Intercommunal ; nous espérons que ces désagréments sont derrière nous, il est indispensable de montrer maintenant une détermination sans faille dans ces domaines. ■

Les élus de MOISSAC AVENIR

## Divers Gauche

Conformément à la demande adressée le 7 mai par le service communication, aucune contribution n'a été transmise pour ce numéro.

## Rassemblement National

Déjà 5 ans ! Devrions-nous plutôt dire enfin ! Les Moissagais qui espéraient un vrai changement après l'interminable règne de M. Nunzi en ont eu pour leurs comptes : toujours plus de subventions à des associations favorisant l'immigration, toujours plus d'incivilités, toujours plus de gaspillages, toujours plus d'impôts ! En effet, Madame Baulu semble avoir pris les clés de la Mairie. Elle a décidé de faire de Moissac une ONG avec l'argent des Moissagais : les dépenses liées au Social augmentent de 7% tandis que celles liées à la Police municipale diminuent de 7%. Pendant ce temps, certains nouveaux arrivants ne paient pas d'impôts mais roulent en voitures de luxe. Cherchez l'erreur !

Les élus de la Majorité ne cessent de se tirer dans les pattes pour savoir lequel d'entre-eux se présentera l'an prochain malgré leur piètre bilan. Nous pensons à tous ceux qui se sentent trahis d'avoir fait confiance à une équipe de droite qui pratique une politique de gauche. Il nous reste encore une très longue année avant la fin de ce mandat. Nous souhaitons un bon rétablissement à Monsieur le Maire. ■